

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 21
- membres présents : 19
- suffrages exprimés : 19
- pour : 19

DÉLIBÉRATION n° B2021/183

L'an deux mille vingt et un et le 18 novembre à 19 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents : Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Joëlle ABADIE, Valérie DUPLAN, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Maurice LOUDET, Albert BÉGUE, Christiane ROTGE, Francis ESCUDE, Didier FAVARO, Jean-Bernard COLOMES et Martine LABAT.

Absents excusés : Alain PIASER et Laurent LAGES.

Objet : Ressources humaines - Signature d'une convention de mise à disposition d'un agent technique auprès de la commune de Hèches pour l'année 2022

Monsieur le Président propose de reconduire à mise disposition d'un agent technique à temps complet auprès de la commune de Hèches, pour un an, à compter du 1^{er} décembre 2021 jusqu'au 30 novembre 2022. L'agent a pour mission l'entretien courant de la commune.

La commune de Hèches remboursera à la CCPL le montant de la rémunération de l'agent ainsi que les cotisations y afférentes sur la base d'un titre de recettes trimestriel.

LE BUREAU

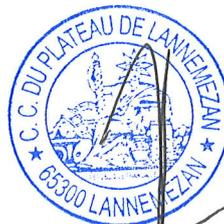
Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

DECIDE

- de signer une convention de mise à disposition d'un agent technique avec la commune de Hèches du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2022, suivant les modalités exposées précédemment, ainsi que tout document afférent.

Le Président
Bernard PLANO

Affichée le 29 NOV. 2021



Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20211118-2021-183B-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021